



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-MONTAUBAN

PROJET D'ORDRE DU JOUR SÉANCE ORDINAIRE DU 8 MAI 2025

1 ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal du 10 avril 2025
- 1.4 Dépôt du bordereau de correspondance avril 2025
- 1.5 Acquisition du logiciel électoral Sygem Élection
- 1.6 Acquisition du logiciel MUNYS
- 1.7 Équipements informatiques et logiciels Mi-Consultants

2 TRÉSORERIE

- 2.1 Autorisation des dépenses du mois d'avril 2025
- 2.2 Règlement d'emprunt #288
- 2.3 Période de questions - Parole à l'assemblée (max. 15 minutes)

3 SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 3.1 Schéma de couverture de risque en incendie - Plan de mise en oeuvre - Année 14
- 3.2 SISEM - Achat en commun d'appareils respiratoires
- 3.3 SISEM - Achat en commun d'une camionnette au service incendie
- 3.4 SISEM - Achat en commun d'équipement informatique
- 3.5 SISEM - Achat accessoires services d'urgences pour la camionnette

4 TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

- 4.1 Niveleuse
- 4.2 Acceptation soumission publique sur le SEAO pour la reconstruction du pont H041-097 (pont du lac Trois Milles)



4.3 Demande d'appel d'offres pour le déneigement et l'entretien du réseau routier de la municipalité de Notre-Dame-de-Montauban

5 AMÉNAGEMENT, URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

5.1 Entretien paysager 2025

6 LOISIRS ET CULTURE, SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

6.1 Reconnaissance de l'apport des personnes handicapées dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées

7 AUTRES SUJETS

7.1 Varia

7.2 Point d'information du Maire

7.3 Période de questions - Parole à l'assemblée

7.4 Levée de l'assemblée

Le contenu définitif de l'ordre du jour est décidé par le conseil municipal en séance. Les personnes élues peuvent donc modifier l'ordre du jour d'une séance ordinaire du conseil jusqu'à son adoption.